

DESTINATAIRES :

Éric Scheer  
Préfecture (2 exemplaires)  
Site internet [www.kunheim.fr](http://www.kunheim.fr)  
DNA  
L'ALSACE  
Affichage (4 exemplaires)

Nos Réf. : ES/CI

## **Compte rendu de la séance du conseil municipal du jeudi 24 mars 2011**

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie de Kunheim, le 24 mars 2011, à 20 heures 30, sous la présidence de Eric Scheer, maire, en présence de 17 membres.

### **1. Approbation du procès-verbal de la séance du 17 février 2011**

Le procès-verbal de la séance du 17 février 2011, **est approuvé à l'unanimité** des conseillers présents.

### **2. Comptes administratifs et comptes de gestion 2010 : commune et lotissement « Les Pommiers »**

Le compte administratif 2010 du budget principal qui a été examiné en détail par la commission des finances réunie le 10 mars 2011 fait apparaître un déficit global de clôture de **694 002,41 €**. Le résultat définitif, prenant en compte les restes à réaliser, se traduit par un excédent de **176 127,59 €**.

Le compte administratif 2010 du budget annexe du lotissement « Les Pommiers » fait apparaître un excédent global de clôture de **696 062 €**.

Ces documents, en tous points conformes aux comptes de gestion correspondants présentés par le Trésorier de Muntzenheim, sont approuvés, à l'unanimité, sous la présidence de **Patrick Vimont**, 1<sup>er</sup> adjoint.

### **3. Budget annexe 2011 du lotissement « Les Pommiers »**

Le conseil municipal **approuve** le budget annexe du lotissement « Les Pommiers » qui s'équilibre à **185 300 €** en investissement et à **510 762 €** en fonctionnement.

#### 4. Vote des taux et budget principal 2011

Le conseil municipal, considérant que les taux communaux n'ont plus évolué depuis 2006, et afin de préserver une capacité d'autofinancement suffisante, **vote** une évolution des taux de 2% pour la taxe d'habitation et la taxe sur le foncier non bâti et de 3% pour la taxe sur le foncier bâti. Les taux votés se résument et se comparent comme suit :

	taux locaux		Taux moyens communaux constatés au niveau	
			départemental	national
années	2010	2011	2010	
Taxes				
habitation	6,28 %	<b>6,41 %</b>	20,02%	23,54 %
foncier bâti	5,66 %	<b>5,83 %</b>	15,41%	19,67 %
foncier non bâti	22,03 %	<b>22,47 %</b>	63,26%	48,18 %

Le produit fiscal attendu pour ces 3 taxes s'élèvera à **295 408 €**.

Les principales dépenses d'investissement sont les remboursements d'emprunts, les travaux en cours pour la réfection de voiries secondaires, l'acquisition amiable d'un bien immobilier, le décompte définitif de l'aménagement de l'AEK (**A**ccueil **E**nfance **K**unheim), les études pour un réaménagement des bâtiments centraux, le remplacement du revêtement de sol à l'école maternelle, le remplacement des vitrages (dernière tranche) de l'école Jules Verne, ainsi que l'équipement informatique de l'école élémentaire dans le cadre du dispositif d'école numérique rurale.

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'élèvent à **2 425 500 €**, celles d'investissement à **3 787 000 €**.

#### 5. Certificats d'économie d'énergie : convention d'attribution au Département du Haut-Rhin

Le conseil municipal **décide** d'attribuer au département du Haut-Rhin, qui a subventionné les travaux, les certificats d'économie d'énergie pour l'opération de remplacement des menuiseries extérieures à l'école Jules Verne réalisée en 2009.

#### 6. Instruction des autorisations d'urbanisme : avenant à la convention Etat-commune

Le conseil municipal **approuve** les termes d'un avenant stipulant que les services de la direction départementale des territoires assurent l'instruction des déclarations préalables à l'exception :

- des ravalements de façades
- des panneaux photovoltaïques en toiture
- des panneaux solaires en toiture
- de la création d'ouverture des façades ou en toiture
- des clôtures, création de portails,
- tout dossier ne créant pas de surface au sol de construction de bâtiments.

Ces dossiers seront instruits par les services de la commune qui peuvent bénéficier, en tant que de besoin, d'une assistance juridique et technique ponctuelle apportée gratuitement par la direction départementale des territoires.

## 7. Règlement du P.O.S. : accès et voirie en zone UA – autorisation dérogatoire

Considérant les nombreux précédents existants, pour lesquels aucune gêne n'a été relevée, et le fait que cette dérogation permet d'éviter les pertes de foncier à l'intérieur de l'agglomération, le conseil municipal **accepte** que seule une bande de 4 mètres, au lieu des 8 mètres prescrits, soit appliquée à la voie desservant la parcelle 208 en section 5.

## 8. Convention d'occupation temporaire du domaine public fluvial : aménagements entrée sud

Le conseil municipal **approuve** les termes de la convention entre VNF (voies navigables de France) et la commune, relative à l'aménagement, par cette dernière, d'une aire de pique-nique et d'un parking en entrée sud du village, sur le domaine public fluvial.

## 9. Déclarations d'urbanisme

**Patrick Vimont rend compte** des dossiers d'urbanisme examinés, par la commission technique, le 24 mars 2011 :

les demandes de permis de construire de :

- **Natacha Urban** pour la construction d'une maison individuelle, lotissement « Les Pommiers » (lot 8) en zone NA avec application des règles de la zone UC, SHON cumulée de 155 m<sup>2</sup>, COS de 0,25 pour un COS maximal de 0,5,
- **Laurent Sutter** pour la construction d'un abri en bois pour couverture d'une place de parking au 6c, rue du Nord, en zone UC, COS maximal de 0,5,
- **Sébastien et Mélanie Ebran** pour la construction d'une maison individuelle rue Albert Schweitzer, en zone UA, SHON cumulée de 128,46 m<sup>2</sup>, COS de 0,27 pour un COS maximal de 1,
- **Permis de construire modificatif : Franck Latella – Alexandra Goll** qui entraînera la démolition d'un bâtiment et la reconstruction à l'identique au 2, rue du Canal en zone UC, SHON cumulée de 250 m<sup>2</sup>, COS de 0,38 pour un COS maximal de 0,5.

les déclarations préalables déposées par :

- **Dominique Ritzenthaler** pour l'installation d'une fenêtre de toit côté est, au Grasweg,
- **Cedomir Borzan** pour la construction d'une piscine au 10, rue des Muguets,
- **Denis Hirtz** pour la construction de clôtures et d'un portail, rue Albert Schweitzer,
- **Jean-Paul Pires** pour la construction d'une piscine et d'un kiosque au 23, rue des Vosges,
- **Orkun Bulut** pour la fermeture d'une surface non close au rez-de-chaussée au 42, rue des Jonquilles.

## 10. Compte rendu des commissions communales et des structures intercommunales

### Commissions communales

14.02.11	E. Scheer	Commission « révision des listes électorales »
18.02.11	M. Walter	Commission « KPE »
22.02.11	B. Bahls	Commission « sécurité et prévention »
08.03.11	B. Bahls	Commission « sécurité routière »
09.03.11	B. Bahls	Commission « embellissement du village »
09.02.11	B. Bahls	Commission « sécurité et prévention »
10.03.11	E. Scheer	Commission « finances et budget »

15.03.11	D.Fleith	Conseil école Jules Verne
22.03.11	D.Gault	CCAS
24.03.11	B. Bahls	Commission « sécurité routière » courtoisie au volant
24.03.11	P. Vimont	Commission « technique, urbanisme et développement durable »

#### **Structures intercommunales**

15.03.11	Y. Heintz	Réunion AIREL
21.03.11	P. Vimont	CCPdB – commission finances
23.03.11	D.Gault	SYMAPAK
24.03.11	E. Scheer	SEDE

## **11. Délégations du conseil au maire : décisions prises par délégation**

Dans le cadre de la délégation du conseil (article L 2122-22 du CGCT) le maire informe les conseillers :

- **Droit de préemption** : il a renoncé à faire valoir le droit de préemption de la commune, sur un immeuble rue Béghin, ce bien ne revêtant aucun intérêt public, ni par sa nature ni par sa situation.
- **Principaux marchés passés depuis le 17 février 2011 :**

N°	Objet	Titulaire	Montant € HT	Montant € TTC
1	Illumination de Noël - diverses fournitures électriques	Baltzinger	2 759,92	3 300,86
2	Acquisition tondeuse Viking + taille haies Stihl	Schaechtelin	965,00	1 154,14
3	Journée circuit ludo éducatif du 1er octobre 2011	L'Automobile Club	2 000,00	2 392,00
4	Tonte, débroussaillage, ... contrat d'entretien 2011	Atelier du Bord du Rhin	1 624,75	1 943,20
5	Réparation du cabanon au TCK	CF Zinguerie	2 683,32	3 209,25
6	Forêt communale travaux et exploitation 2011	Office National des Forêts	17 228,75	20 605,58
	<b>Marché Espaces Verts 2011</b>			
	Lot 1 : fleurissement d'été	Horticulture Kaiffer	7 369,40	7 774,72
	Lot 2 : fleurissement d'automne	Horticulture Kaiffer	1 357,00	1 431,64
7	Lot 3 : produits phytosanitaires, engrais et terreaux	Comptoir Agricole	3 852,36	4 064,24
	Lot 4 : arbustes décoratifs et floraux	Horticulture Biellmann	553,60	584,05
	Lot 5 : paillage	CAC	3 493,50	3 685,64
	Lot 6 : semence de gazon	Graines Voltz	187,26	197,56

## **12. Divers**

### **a) Calendrier :**

- Réception des nouveaux habitants : vendredi 15 avril 2011 à la salle Kegreiss à 20 h 00
- Cérémonie de commémoration du 8 mai 1945 : samedi 7 mai 2011 à 15 heures 15 au monument aux morts
- Cérémonie de passation de commandement du chef de corps du CPI : samedi 7 mai 2011 à 15 heures 45 au plateau des sports rue Jules Verne
- Prochaine réunion du conseil municipal : jeudi **12 mai 2011 à 20 h 30**

- b) **Election des membres de la commission départementale de coopération intercommunale (CDCI)** : il est prévu en 2011 un renouvellement intégral de la CDCI. Ce renouvellement intégral doit permettre un rééquilibrage de la composition de la CDCI au profit des établissements de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre et de doter, par ailleurs, les syndicats intercommunaux et les syndicats mixtes d'un collège spécifique commun. Le CGCT garantit, en outre, une représentation spécifique pour les communes, les EPCI à fiscalité propre et les syndicats situés en zones de montagne. Dans sa formation plénière la commission est composée de 45 membres répartis par catégorie.
- c) **Itinéraire cyclable canal du Rhône au Rhin et embranchement de Neuf-Brisach** : le conseil municipal **donne un accord de principe** au développement de circuits cyclo-pédestres sur le ban communal de Kunheim et **charge** le maire de signer toute convention en rapport avec la présente délibération.

Fait à Kunheim, le jeudi 31 mars 2011,  
le maire,

Eric Scheer.